

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE D'ASSIER

Délibération n° 2026-06-012

Nombre de conseillers

en exercice : 15 présents : 15 absents : 0 votants : 10 pour : 10 contre : 0 abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le 17 juin à 20h00

se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur HUG Maxime, maire, sur la convocation qui leur a été adressée.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2026

Date d'affichage : 12 juin 2026

Présents : Mmes CAYROL Maëlys – MORINIÈRE Agnès - DOUMENC Sophie – MERCIER Martine – MURAT Marianne – SCHOCRON Nathalie - THAMIE Sylvie - MM BLADOU Richard – BOSSION Éric - DELFAUD Alexandre – GRAVES Frédéric - HUG Maxime – JUREDIEU Valentin – MONTAL Jacques – SALES Jean-Pierre.

Mme Sylvie THAMIE a été élue secrétaire de séance.

Objet : Désignation des membres de la commission communale « Fêtes et Cérémonies »

Le Conseil municipal,

Vu l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la délibération n° 2026-04-15 du 02 avril 2026 désignant Madame CAYROL Maëlys, Présidente de la Commission Communale « Fêtes et Cérémonies »

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation des membres de cette commission ;

Après appel à candidatures et conformément aux dispositions légales applicables ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

La commission communale « Fêtes et Cérémonies » est composée des membres suivants :

- Mme CAYROL Maëlys, Présidente
- Mme PETITFILS Martine, membre
- M. MAMO Yves, membre
- M. GOURET Yann, membre
- Mme LASCOUT Michèle, membre
- Mme BOUSCASSE Eliane, membre
- Mme LE MAO Cécile, membre
- M. ALMAGRO Quentin, membre
- Mme PETITFILS Martine, membre.

La présente délibération sera transmise au représentant de l'État et affichée conformément à la réglementation en vigueur.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de Séance
Sylvie THAMIE

Le Maire
Maxime HUG

